



Syndicat National des Personnels de Direction des Organismes Sociaux Cfdt

Bureau 51.N0-06 - 47/49 avenue Simon Bolivar 75019 PARIS

01 56 41 51 63 - syndicat@snpdos-cfdt.fr - www.snpdos-cfdt.fr

27/05/2022

Votez Snpdos Cfdt du 30 mai au 3 juin 2022

Vous êtes appelés à voter durant toute la semaine du 30 mai au 3 juin 2022 pour élire vos représentants à la CPNI des agents de direction.

Nos revendications, vous avez pu les lire, y réfléchir et les commenter ces trois derniers mois. Vous avez probablement remarqué notre différence : plutôt que de belles photos et des Curriculum Vitae, le Snpdos-Cfdt a publié quinze tracts élaborés collectivement, sur des sujets proposés par nos adhérents, sur le terrain. Vous pouvez retrouver nos tracts sur [notre site](#). Ils recensent les neuf thèmes qui occupent et intéressent toute la profession, notre programme, les combats que nous menons et les positions que nous prenons pour les agents de direction :

- La revalorisation de la fonction d'agent de direction ;
- La clarté et le respect des procédures de recrutement des agents de direction ;
- Le travail à distance ;
- Le forfait jours ;
- Le sens au travail ;
- La prévention et la lutte contre les violences internes ;
- La création d'une commission paritaire de conciliation ;
- La discrimination liée à l'âge ;
- La responsabilité des gestionnaires publics.

Notre différence, c'est la détermination et l'action

Le SNP DOS-CFDT est ouvert au dialogue, négocie et s'engage quand l'accord est équilibré. L'employeur pose ses limites, nous posons les nôtres et c'est normal. La négociation ce n'est pas la concertation. Nous, nous ne nous enfermons pas dans le cadre imposé par l'employeur. Nous partons de nos revendications et cherchons le point de convergence.

Nous avons négocié, pied à pied, la convention collective nationale de travail en 2018 et nous nous battons pour la faire appliquer, même si elle n'est pas à la hauteur de ce que vous êtes en droit d'en attendre. Seul, le Snpdos-Cfdt a osé faire condamner la Cnam pour non-respect de la convention collective nationale de travail.

**Pour faire respecter et avancer les droits des ADD,
il faut un syndicat fort et réellement représentatif de notre profession.
Votez, du 30 mai au 3 juin 2022, pour les candidats Snpdos-Cfdt à la CPNI ADD**

Éric CHAUVET Secrétaire Général, CAF du Val d'Oise	Cécile CHOSSONNERY Directrice Adjointe, CARSAT Midi-Pyrénées
Frédéric LANGLOIS Sous-Directeur, CARSAT Hauts de France	Arnaud LAURENT Directeur, CPAM de la Savoie